

Le 21 février 2025

Communiqué de presse

CONCERTATION SUR TAKE KAIR : DERNIÈRE RÉUNION PUBLIQUE LE 4 MARS À DONGES

Au terme de plusieurs semaines de concertation publique préalable sur le projet d'implantation, sur le domaine portuaire de Nantes Saint-Nazaire, d'une usine de production d'e-carburant destinée notamment à la décarbonation du transport aérien, Hynamics, filiale du Groupe EDF, organise la réunion de synthèse le 4 mars prochain à Donges.

Ouverte à toutes et tous, cette rencontre sera l'occasion de revenir sur les thématiques abordées par les parties prenantes et les questions soulevées par le public, en présence des garants mandatés par la Commission nationale du débat public (CNDP).

Cette réunion permettra de dresser un premier bilan des trois mois de concertation en revenant sur les temps forts des échanges, les chiffres de la participation, et un premier retour des garants.

Depuis le lancement de la concertation le 16 décembre 2024, le public a été invité à s'exprimer pendant les rencontres en présentiel et via un espace participatif en ligne. Ce dernier rendez-vous sera l'occasion de présenter les principaux sujets abordés et les réponses apportées par la Maîtrise d'ouvrage, notamment sur :

- l'opportunité du projet et ses grandes caractéristiques (localisation, ressources, production, procédé, raccordement électrique, gestion des risques, coût et calendrier) ;
- ses impacts environnementaux et socio-économiques ;
- son intégration dans l'écosystème territorial.

L'expression des avis, lors des rencontres en présentiel ou sur le site Internet de la concertation, reste possible jusqu'au 9 mars, date à laquelle s'achèvera la concertation préalable.

À l'issue de la concertation, les garants de la Commission nationale du débat public disposeront d'un mois pour établir leur bilan. La Maîtrise d'ouvrage, quant à elle, aura deux mois pour produire son mémoire en réponse.

Les prochains rendez-vous d'ici la fin de la concertation :

- **Une rencontre de proximité sur le marché de Donges** le 27 février, de 9h à 11h (sans inscription).
- **Une table-ronde thématique** : « Quelles voies pour décarboner l'aérien ? », le 27 février, salle des Guifettes à Donges, de 18h30 à 20h30 ([inscription recommandée](#)).
- **La réunion publique de synthèse des échanges de la concertation** le 4 mars, salle des Guifettes à Donges, de 18h30 à 21h ([inscription recommandée](#)).

En savoir +

Retrouvez toutes les informations sur le projet et ces événements sur le site internet de la concertation :

www.takekair-concertation.fr

Pour donner son avis en ligne : www.takekair-concertation.fr/2/2609/participer/contributions

CONTACT PRESSE

Christian Taillebois

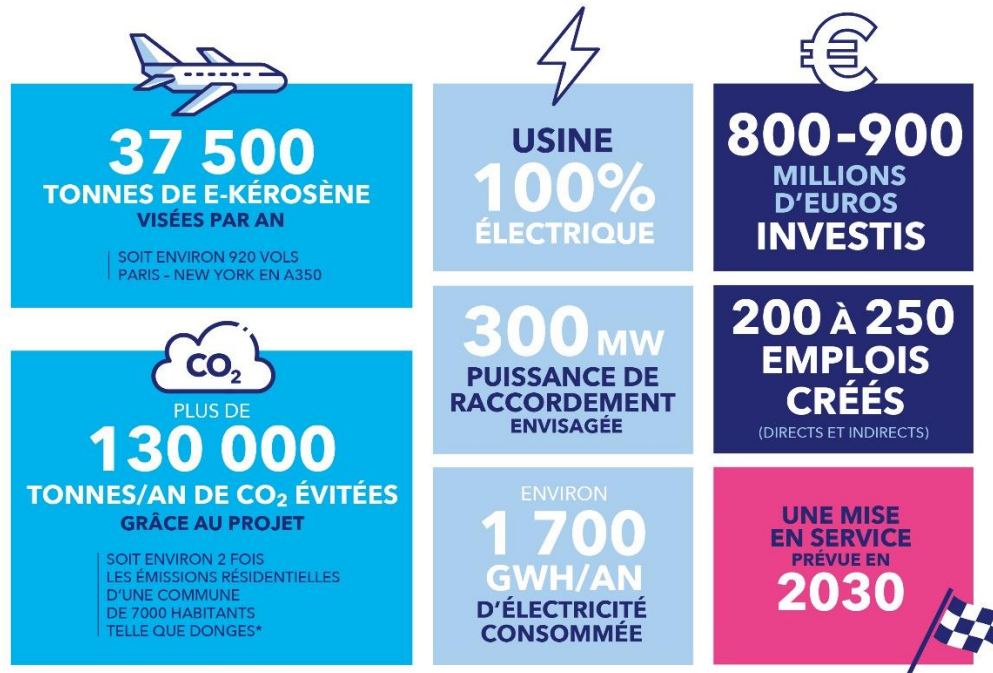
06 67 63 64 99 / takekair-concertation@hynamics.com

Take Kair en bref

Take Kair est un projet innovant de construction et d'exploitation d'une usine de production d'e-carburant, principalement à destination de l'aviation, à Donges, sur le domaine portuaire de Nantes Saint-Nazaire Port.

Le e-kérosène fait partie des solutions pour limiter les émissions de CO₂ et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Take Kair permettrait ainsi de diviser par 5 les émissions de CO₂ par rapport à l'utilisation de kérosène fossile.

Les chiffres-clés du projet



*En France, les émissions de CO₂/habitant étaient estimées en 2022 à environ 9,2 tonnes de CO₂/an selon le Rapport du Ministère de la Transition Écologique - Inventaire des Émissions de GES.

Les garants de la concertation

- Mme Mireille AMAT, Garante domiciliée en Pays de la Loire | mireille.amat@garant-cndp.fr
- M. Bernard PACORY, Garant domicilié en Pays de la Loire | bernard.pacory@garant-cndp.fr

Les maîtres d'ouvrage



Filiale du groupe EDF spécialisée dans l'hydrogène renouvelable et bas-carbone, Hynamics est le maître d'ouvrage en charge du développement, de la construction et de l'exploitation de l'usine de production du projet Take Kair.

Hynamics est à l'initiative de la saisine de la Commission nationale du débat public.



Gestionnaire du réseau public de transport d'électricité français, RTE est le co-maître d'ouvrage, en charge du raccordement électrique du projet.

Le partenaire du projet et propriétaire du foncier



Établissement public en charge de l'aménagement et de l'exploitation de la plateforme logistique et industrielle de Nantes Saint-Nazaire, Nantes Saint-Nazaire Port est en charge de l'aménagement du foncier.